

DIVISION DU 1^{er} DEGRE

Karine BISTER-VERGER
Chef de division

Stéphanie MARCHAND
Chef de division adjoint

**- DIV 1 C -
Affectations**

Dossier suivi par
Laurence DENOUAL

Téléphone
02 99 25 10 42

Télécopie
02 99 25 11 01

Mél.
ce.35div1aff@ac-rennes.fr

1, quai Dujardin
CS 50605
35706 RENNES CEDEX 7

Site internet
www.ac-rennes.fr/ia35

Le Directeur académique des services
de l'éducation nationale d'Ille et Vilaine

à

Mesdames et Messieurs
les instituteurs et professeurs des écoles
(pour attribution)

Rennes, le 25 mai 2012.

N/Réf. : DIV 1 C

Objet : Appels à candidatures – Postes à pourvoir rentrée 2011.

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance un certain nombre de postes à profil qui seront à pourvoir au titre de la rentrée scolaire 2012.

1. Postes d'I.M.F.A.I.E.N. généralistes

- Circonscription de FOUGERES
- Circonscription de REDON
- Circonscription de RENNES ASH 2ND degré

Se reporter à la fiche profil de poste n°6 établie dans le cadre du Mouvement .

2. Classe relais auprès du collège Bellevue à REDON

Se reporter à la fiche profil de poste n°5 établie dans le cadre du Mouvement .

3. ULIS collège Thérèse Pierre à FOUGERES

Se reporter à la fiche profil de poste n°1 établie dans le cadre du Mouvement .

4. Poste d'enseignant animateur Réseau ECLAIR Saint Malo

Se reporter à la fiche profil de poste n°12 établie dans le cadre du Mouvement .

5. Poste d'enseignant gens du voyage Ecole La Chattière FOUGERES

Se reporter à la fiche profil de poste n°13 établie dans le cadre du Mouvement .

Je vous rappelle que les fiches de poste détaillant les missions peuvent être consultées sur le site Internet de l'Inspection Académique d'Ille et Vilaine (**Site INTERNET : www.ac-rennes.fr/ia35**)

**RUBRIQUE : Emplois, concours, carrières administratifs et enseignants »
puis « Professeurs des écoles publiques »
puis « MOBILITE DES ENSEIGNANTS 1^{er} degré»**

Les personnels intéressés sont invités à faire parvenir leur candidature à l'Inspection de Académique, Division du 1^{er} degré, par mail (ce.35div1aff@ac-rennes.fr) **pour le 15 juin 2012, délai de rigueur**. Les candidats seront convoqués à un entretien devant une commission.

signé
Jean-Yves BESSOL